



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1988-1989

3 FEVRIER 1989

PROPOSITION DE MODIFICATION

DU REGLEMENT DU CONSEIL (1)
DEPOSEE PAR M. LAGASSE ET CONSORTS

(1) Article 74 du Règlement du Conseil.

PROPOSITION DE MODIFICATION

DU REGLEMENT DU CONSEIL

ART. 12

Compléter le § 2 par un deuxième alinéa ainsi libellé :

« Toutefois la commission permanente ayant dans ses attributions l'enseignement et la formation comprend 21 membres. »

Justification

Cet élargissement se justifie par la multiplicité et la diversité des questions se rattachant à la politique de l'enseignement et de la formation.

A. LAGASSE.
Y. BIEFNOT.
A. ANTOINE.
A. DE DECKER.